



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200071199-20180712-CCPL_2018_95-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2018

Publication : 18/07/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	35 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : 6 juillet 2018
Date d'affichage : 6 juillet 2018

SEANCE DU 12 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois de juillet, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des Fêtes de Saint-Agoulin.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Gilles MAS, François-Xavier PERRAUD, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
Jean-Marie GRENET a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Michel MACHEBOEUF donne pouvoir à Daniel GORCE
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
David MOURNET a donné pouvoir à Yolande BURETTE
Pascal ROUGIER a donné pouvoir à Didier CHASSAIN

Absents représentés :

Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER

Absents :

Luc CHAPUT
Roland GENESTIER
Jean-Claude PAPUT

Secrétaire de séance : Pascal LABBE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2018-95 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Dans l'attente de l'avis de la Commission Administrative Paritaire qui se réunira le 11 octobre prochain ;
Afin d'être en mesure d'assurer l'animation des mercredis matin dans les accueils de loisirs situés sur des communes où l'école aura lieu 4 jours par semaine ;
Suite au licenciement pour inaptitude physique définitive à toutes fonctions d'un agent technique, en CDI de droit public ;

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

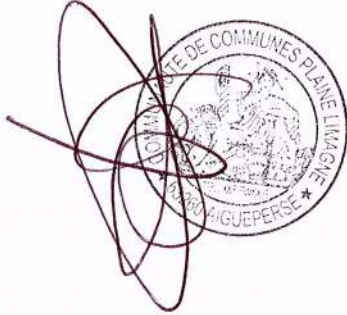
- d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de trois adjoints d'animation de 17h30 à 19h41, à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint d'animation de 25h à 35h, à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- de fermer un poste d'adjoint technique, ouvert pour une durée hebdomadaire de travail de 2,8/35^e ;
- d'inscrire les crédits au budget 2018 ;
- de charger le président de toutes les formalités administratives et financières liées à ce dossier.

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS				
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRE (stagiaire ou CDI)		TOTAL
					Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet	
Attaché principal	A	4		4	4				4
Attaché	A	2		2	1		1		2
Rédacteur ppal 2 ^e cl.	B	1		1	0				0
Rédacteur	B	1		1	1				1
Adjoint admin ppal 2 ^e cl.	C	1		1	1				1
Adjoint administratif	C	2		2	2				2
Total		11		11	9		1		10
Ingénieur principal	A	1		1	1				1
Adjoint technique ppal 2 ^e cl.	C	1		1	1				1
Adjoint technique	C	2	5	7	1	3	1	2	7
Total		4	5	9	3	3	1	2	9
Educateur de jeunes enfants	B	3		3	3				3
Educateur de jeunes enfants	B	1	1	2	1	1			2
Auxiliaire de puériculture	C		1	1				1	1
Total		4	2	6	4	1	0	1	6
Animateur	B	3		3	1		2		3
Adj.t d'animation ppal de 1 ^{ère}	C	2		2	2				2
Adj. d'animation ppal de 2 ^e	C	3		3	3				3
Adjoint d'animation	C	4	6	10	3	6	1		10
Total		12	6	18	9	6	3	0	18
Assistant de conservation	B	1		1	1				1
Adjoint du patrimoine	C	1	1	2	1	1			2
Total		2	1	3	2	1	0	0	3
TOTAL GENERAL		33	14	47	26	11	5	3	45

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 18/07/2018
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD



